

Chers amis, j'ai eu à cœur de vous proposer l'un de ces textes du Nouveau Testament qui inspirent notre relation avec l'État et avec notre pays. Car c'est lui qui a été attaqué l'autre soir. Et nous risquons, comme toujours, d'être écartelés entre une attitude de repli et une attitude de réaction, si nous ne savons pas trop où et qui nous sommes.

L'attitude de repli serait de dire que nous sommes seulement citoyens d'une autre cité, sujets d'un Royaume qui n'est pas de ce monde, et comme tels indifférents aux soubresauts de ce monde-ci qui n'en finit pas de mourir. Mais une telle attitude pourrait aussi tout bonnement venir de ce que nous ne savons pas quoi faire, nous ne savons pas comment réagir, et donc nous ne faisons rien... Elle pourrait enfin avoir des raisons idéologiques : citoyens du monde, ce n'est pas en défendant des frontières ou des valeurs que nous ferons avancer la fraternité universelle.

L'attitude de réaction serait évidemment l'inverse, mais elle peut aussi nous tenter : envie de nous venger, de répondre à la haine par la haine, envie de « tous les tuer », comme je l'ai entendu déjà plusieurs fois depuis vendredi, sans même savoir qui serait concerné par ce meurtre collectif... Ou de manière plus soft, envie de se surprotéger, de faire ce que nous reprochions aux Américains il y a quelques années, de développer des instruments juridiques, administratifs ou législatifs de restriction des libertés individuelles et de l'expression publique des convictions des uns ou des autres.

Vous entendez bien la bêtise profonde de ces deux attitudes, qui toutes deux font le jeu de nos adversaires, mais tout autant de l'Adversaire avec une majuscule. Car comme l'écrivait Saint Pierre, nous sommes « des gens de passage et des étrangers », c'est-à-dire nécessairement solidaires de la cité qui nous accueille ici-bas. Notre bien-être, notre possibilité-même de vivre chrétiennement dans ce pays et d'y aimer nos semblables, d'y annoncer la seigneurie de Jésus-Christ par nos paroles et par nos gestes, cette possibilité dépend du bien-être de notre pays. C'est bien ce qu'écrivait l'apôtre Pierre !

L'exercice de notre liberté chrétienne, dans cette question, va consister en notre soumission à l'État. C'est notre responsabilité non pas seulement de citoyens, mais de chrétiens. Comme c'est la sienne de nous protéger, nous et tous les autres, toutes les personnes qui vivent dans ce pays. La justice et la paix que l'État fait régner quand il est fidèle à cette tâche ne sont que l'ombre de celles auxquelles nous aspirons, tout comme l'État n'est pas le Royaume de Dieu. Mais, membres des deux cités, notre prière est la forme ordinaire de notre soutien à cet État – et à ses dirigeants et agents – pour qu'il persévère fermement et efficacement, et ce, qu'il sache Dieu à l'œuvre à travers lui, ou qu'il ne le sache pas.

Oui, parce que nous « craignons Dieu », c'est-à-dire parce que nous le reconnaissons comme le Seigneur de nos vies et du monde, alors nous « honorons le roi », c'est-à-dire nous servons l'État et le pays par la prière et l'engagement, par la liberté et la solidarité. Dès lors qu'il s'agira d'action bonne et de service du prochain, de défense du vivre-ensemble sur notre sol, de respect des convictions et des manières de vivre des uns et des autres – même si ce ne sont pas les nôtres –, notre pays doit savoir qu'il peut compter sur les chrétiens, parce que, nous le savons quelles que soient les circonstances, il peut compter sur l'amour et la miséricorde de Dieu. Amen.